

« LA COOPÉRATIVE N'A PAS DE FRONTIÈRES »

DISAIENT LES FONDATEURS D'AGROPUR EN 1938



RAPPORT ANNUEL 2008
Agropur coopérative





VICTORIA

COLOMBIE-BRITANNIQUE | CANADA

Les employés débutent bientôt leur journée de travail.



LITTLE CHUTE

WISCONSIN | ÉTATS-UNIS

C'est l'heure de la collation!

PARTOUT... EN TOUT TEMPS

Qu'ont en commun une réceptionniste à Victoria, un livreur qui effectue ses livraisons au Wisconsin, un producteur laitier de l'Estrie et un chef des opérations situé en Argentine? Tous poursuivent la quête de l'excellence mise de l'avant par Agropur en offrant les meilleurs produits qui soient et un service de qualité à des clients et consommateurs satisfaits.

70 ANS D'HISTOIRE

L'histoire d'Agropur s'inscrit dans le patrimoine économique canadien. Ses 70 années d'existence retracent l'épopée de producteurs laitiers québécois qui voyaient par-delà les frontières. Notre coopérative est maintenant présente dans trois pays et ses 3 615 membres et plus de 5 000 employés mettent l'épaule à la roue; peu importe où ils travaillent, ils visent tous un même objectif : assurer la pérennité et l'expansion de l'entreprise.

Depuis la fondation de la Coopérative, en 1938, les consommateurs reconnaissent la qualité et l'authenticité des produits d'Agropur, la plus importante coopérative laitière au Canada, dont le chiffre d'affaires avoisine les 3 milliards de dollars. Des employés engagés et dynamiques produisent des produits de qualité, qui répondent aux besoins des consommateurs. Tel est le résultat de plusieurs décennies de savoir-faire.



GRANBY

QUÉBEC | CANADA

Commencée depuis plusieurs heures,
la cueillette du lait se poursuit.



FERREYRA

CORDOBA | ARGENTINE

Le dîner est terminé :
on reprend le boulot!

MISSION

**Notre mission est d'offrir
une gamme étendue
de produits laitiers
de qualité répondant
aux attentes actuelles et
futures des consommateurs.**

L'expertise et le savoir-faire de la Coopérative permettent de proposer aux consommateurs des produits d'une qualité irréprochable. Depuis plusieurs décennies, l'entreprise accompagne les consommateurs dans leur quotidien en leur offrant des produits laitiers qui répondent à leurs attentes : Agropur est à l'écoute de leurs besoins afin qu'ils puissent déguster des produits laitiers frais, sains et savoureux.

L'innovation fait partie des priorités de l'entreprise et est un pivot central de sa croissance. Depuis sa création, l'organisation continue de repousser les barrières de l'excellence en appliquant des standards de qualité élevés pour tous ses produits, autant auprès de ses membres, par le biais de son programme d'intervention de qualité à la ferme, que dans ses usines.

Les efforts en recherche et développement (R et D) aident à la vie saine et active des consommateurs et comblent les besoins d'un plus grand nombre. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Centre de recherche et développement a ouvert ses portes, en 2008. Ce nouveau centre, à la fine pointe de la technologie, permettra d'augmenter la capacité d'innovation et d'accélérer la cadence de développement de nouveaux produits.

D'ailleurs, Agropur a maintes fois su se démarquer et démontrer sa capacité d'innovation en remportant plusieurs prix prestigieux. La Coopérative a gagné trois fois le prix du meilleur cheddar vieilli au monde au *World Championship Cheese Contest* du Wisconsin, un Caseus d'or, au Québec, avec le fromage Champfleury, le Grand Prix canadien des produits nouveaux à six reprises au cours des huit dernières années, sans compter les innombrables prix récoltés aux niveaux provincial, national et international.

Dans la foulée des lancements de produits, l'année 2008 a une fois encore été prolifique, ce qui permet à Agropur de maintenir sa réputation d'entreprise des plus innovatrices, toujours à la recherche de nouvelles façons d'adapter un produit naturellement sain, et comportant de nombreuses qualités nutritionnelles, aux besoins des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.



**NOTRE MISSION, NOTRE VISION ET NOS VALEURS GUIDENT NOS ACTIONS
ET SONT AUTANT DE RÉFÉRENCES POUR CHACUN.**

VISION

Consolider notre position de chef de file canadien, devenir un joueur significatif à l'échelle nord-américaine et nous développer sur les marchés internationaux des produits laitiers.

Devenir une entreprise sans frontières, tout en demeurant profitable, est ce vers quoi tend Agropur. Cette vision démontre clairement la direction que prend la Coopérative. Elle fait état des stratégies édictées par ses dirigeants, ce qui lui permet, notamment, d'élargir son expertise, d'étendre sa gamme de produits offerts et d'assurer sa pérennité. En effet, plusieurs raisons poussent Agropur à poursuivre sa stratégie d'expansion à l'extérieur du pays, entre autres, l'effacement des frontières géographiques avec la clientèle, la consolidation de la transformation laitière et de la distribution et la croissance laitière mondiale.

Dans une économie en mouvance et face à une compétition de plus en plus féroce, Agropur doit solidifier sa présence au Canada et mener une stratégie de développement active à l'extérieur des frontières canadiennes. Cette vision lui permet également de mieux se positionner sur l'échiquier mondial.

C'est dans cette optique que l'entreprise a réalisé de nouvelles acquisitions en 2008. Agropur a effectué une percée en Amérique du Sud, a accentué sa présence aux États-Unis et a solidifié ses assises au Canada. Ces acquisitions, au sud de la frontière canadienne, marquent le début pour Agropur d'un mouvement d'expansion sur le continent américain et permettent à l'entreprise de faire une percée sur la scène laitière mondiale et, par conséquent, de profiter de la croissance que connaît l'industrie laitière un peu partout sur la planète.



ENSEMBLE, NOUS RÉALISONS LA VISION D'AGROPUR.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Nous sommes fiers du chemin parcouru par notre coopérative. La bonne santé financière d'Agropur s'avère un levier important qui nous permet de poursuivre notre mission et de mener à bien notre vision.

L'année 2008 marque le 70^e anniversaire d'existence d'Agropur et nous sommes fiers du chemin parcouru par notre organisation. « La Coopérative n'a pas de frontières », disaient les fondateurs d'Agropur. Ils voyaient grand et pour cause : ils voulaient une entreprise sans frontières et c'est ce qu'Agropur est devenue.

Notre coopérative a dû maintes fois s'adapter à son environnement afin d'assurer sa pérennité. En ce début du 21^e siècle, les défis auxquels l'organisation est confrontée sont de taille. Les changements arrivent à un rythme effréné et la Coopérative n'est pas en reste, elle s'ajuste constamment.

Aujourd'hui, la mission d'Agropur est d'offrir une gamme étendue de produits laitiers de qualité répondant aux attentes actuelles et futures des consommateurs. Cette mission confirme notre volonté de garder notre orientation sur notre expertise, à savoir la transformation laitière. La vision est de consolider notre position de chef de file canadien, de devenir un joueur significatif à l'échelle nord-américaine et de nous développer sur les marchés internationaux des produits laitiers.

La bonne santé financière d'Agropur s'avère un levier important qui nous permet de poursuivre notre mission et de mener à bien notre vision. Ce mouvement d'expansion et cette vision de développement de notre coopérative s'appuient en grande partie sur le soutien de ses membres lors des dernières grandes consultations. À deux reprises, soit en 2002 et 2007, les membres ont confirmé leur soutien à une stratégie axée sur le développement de leur organisation.

Les liens qui unissent les membres à Agropur sont plus forts que jamais et continuent de générer un dynamisme certain. En effet, ils sont consultés de façon périodique, dans le plus pur respect de la démocratie inhérente à notre coopérative.

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue en 2008, le conseil d'administration a présenté les conclusions de la Réflexion stratégique 2007 lancée lors de la 68^e assemblée générale, entraînant ainsi une modification des règlements de la Coopérative. Cette réflexion visait à recueillir les points de vue des membres sur trois grands sujets d'intérêt pour l'avenir d'Agropur, à savoir l'adhésion de nouveaux membres, la structure démocratique et la vie associative, et finalement, le développement de l'organisation. Les conclusions de la Réflexion stratégique serviront à guider le conseil d'administration sur les grandes orientations et sur les décisions qui devront être prises dans les prochaines années.

Pour nous en convaincre, regardons brièvement le chemin parcouru. Depuis la consultation des membres de 2002, Agropur a augmenté son chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars et son volume de lait traité de près d'un demi-milliard de litres. Depuis 2002, nous avons également investi près de 350 millions de dollars dans nos usines et déclaré près de 500 millions de dollars en ristournes à nos membres.

Le conseil d'administration continue de veiller aux meilleurs intérêts des membres et de la Coopérative face aux enjeux auxquels sera confrontée l'industrie laitière au cours des prochaines années.

En juillet dernier, les pourparlers à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), portant notamment sur la libéralisation de l'agriculture ont avorté, mais cela ne signifie pas la fin de la ronde de Doha. Avec la reprise probable, en 2009, des négociations à l'OMC, des changements substantiels risquent de survenir : la libéralisation des échanges internationaux représente toujours un risque suspendu au-dessus de nos têtes et le système laitier canadien bénéficie d'un sursis, vraisemblablement de courte durée.

En cours d'année, nous avons plusieurs fois manifesté notre soutien au système de gestion de l'offre en place au Canada. Cela permet à l'entreprise et à ses membres de tirer profit de la stabilité du marché canadien, tout en capitalisant sur la croissance internationale de l'industrie laitière par les acquisitions à l'étranger. Peu importe ce que l'avenir nous réserve, il n'en demeure pas moins qu'un jour ou l'autre, un accord sera conclu entre les différents pays membres de l'OMC et qu'alors, notre système sera sous forte pression. Notre industrie doit pouvoir compter sur un soutien de l'État équivalent à ce qui se fait dans les autres pays impliqués en production laitière, afin de pouvoir se battre à armes égales.

Sur la scène internationale, Agropur s'implique avec SOCODEVI¹, depuis bon nombre d'années, dans divers projets, dont un au Paraguay qui s'est conclu en 2008 et dont le but était de favoriser le développement des huit coopératives laitières de ce pays. Nous sommes heureux de poursuivre notre appui à cette organisation en nous associant à nouveau à un projet en Europe de l'Est, plus spécifiquement en Ukraine. Agropur et La Coop fédérée s'engagent toutes deux à consacrer à ce projet des centaines d'heures en temps et en ressources, au cours des cinq prochaines années. Notre objectif principal est évidemment d'aider les producteurs laitiers

de ce pays à mieux s'organiser, mais il s'agit également d'une occasion d'apprendre, de se familiariser et d'approfondir nos connaissances sur l'industrie laitière de cette région spécifique.

Pour ce qui est des changements réglementaires, c'est le 26 décembre 2007 que le gouvernement fédéral a publié le nouveau règlement sur les normes de composition des fromages qui fait en sorte que les fromages fabriqués au Canada doivent, depuis décembre 2008, respecter de nouvelles règles concernant l'utilisation d'ingrédients laitiers. Agropur est le seul grand transformateur favorable à la mise en place de cette norme, puisque la croissance des importations d'ingrédients à prix moindre constituait un risque important pour le système de mise en marché laitier canadien. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savions toujours pas de quelle façon le gouvernement entendait faire appliquer ces règlements.

Aussi, dans le cadre d'un processus de modification réglementaire québécois, nous avons convenu, avec la Fédération des Producteurs de lait du Québec, d'une nouvelle norme qui limitera l'utilisation d'ingrédients laitiers dans la fabrication du yogourt au Québec. Cette norme devra devenir une norme canadienne le plus rapidement possible, le tout étant une question d'équité entre tous les transformateurs au pays.

Plus près de nous, c'est lors d'une assemblée générale spéciale, tenue le 4 juin dernier, que nous avons adopté un projet modifiant le règlement administratif général de la Coopérative ainsi qu'une nouvelle structure de capital qui ne comporte désormais que trois catégories de parts. Nous étions toujours en attente d'une confirmation des autorités fiscales fédérales, au moment d'écrire ces lignes.

Pour conclure, les membres du C.A. se joignent à moi pour exprimer notre satisfaction face aux résultats obtenus en 2008. Je tiens à remercier le chef de la direction, M. Pierre Claprood, et toute son équipe, pour leur très bon travail à faire d'Agropur l'entreprise laitière à succès que nous connaissons aujourd'hui. Finalement, je voudrais exprimer ma gratitude envers tous les membres et employés qui soutiennent quotidiennement la Coopérative dans la réalisation de sa mission et de sa vision.



Serge Riendeau
Président

¹ Société de coopération pour le développement international.

VALEURS

Agropur, c'est une riche histoire qui remonte à 70 ans, dont la tradition se transmet jour après jour, à ses membres et à ses employés.

Malgré son expansion, la Coopérative est toujours restée fidèle à ses valeurs du début, celles qui la distinguent des autres entreprises, et ce sont ces mêmes valeurs qui habitent ses employés, des décennies plus tard. Ses valeurs actuelles sont l'héritage de son riche passé et de ses expériences acquises au fil des ans. Année après année, Agropur évolue, se développe et la famille s'agrandit, d'où la nécessité de réaffirmer ses valeurs.

VALEURS HUMAINES

Le succès de la Coopérative repose sur les employés et sur les relations humaines sincères et enrichissantes qu'elle développe avec eux.

Le **respect** de tous ainsi que la mise en valeur de leur savoir-faire est l'un des pivots essentiels au développement de l'entreprise. L'environnement dans lequel les employés évoluent permet à chacun de s'accomplir, selon ses besoins, et le **travail d'équipe** est grandement encouragé.

VALEURS SÛRES

Les actions de l'entreprise sont basées sur la **préservation de la santé de tous** grâce à un programme de santé et sécurité au travail bien établi; ce programme vise un environnement de travail sécuritaire et encourage tous les employés à **adopter une attitude et des comportements préventifs**. De plus, Agropur s'engage à être vigilante en ce qui concerne la **protection de l'environnement**, car c'est l'héritage qu'elle laissera aux générations de demain.

VALEURS AJOUTÉES

Agropur et tous ses partenaires sont mobilisés et engagés envers **l'excellence** dans ce qu'ils font. Ils transforment de nouvelles idées en produits et services qui **dépassent les attentes des membres et des consommateurs**. Ils voient le changement comme une source de nouvelles occasions et ils pensent au-delà des paramètres conventionnels.

VALEURS PROFESSIONNELLES

Agropur est à **l'écoute des consommateurs**; elle se comporte avec **transparence, ouverture et honnêteté** à leur égard; elle place la satisfaction de leurs besoins au centre de ses préoccupations. Elle tient à se responsabiliser face aux clients; elle est consciente qu'elle a un rôle important à jouer. Elle assume pleinement son rôle de **bon citoyen corporatif** en faisant preuve de leadership et en encourageant des initiatives sociales.



VALEURS HUMAINES

VALEURS SÛRES

VALEURS AJOUTÉES

VALEURS PROFESSIONNELLES

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION



Une autre bonne année marquée par plusieurs acquisitions d'entreprises.

Agropur a connu une autre bonne année qui a été marquée par des acquisitions au Canada, aux États-Unis et en Argentine et qui ont contribué, de façon générale, à la croissance de notre chiffre d'affaires qui s'élève à 2,8 milliards de dollars. L'excédent consolidé avant ristournes et impôts est de 121,3 millions de dollars, montant inférieur à 2007 mais comparable lorsque l'on exclut la 53^e semaine de l'année 2007 et la différence de dévaluation des papiers commerciaux.

Bien que les prix des produits de lactosérum sur le marché international aient diminué de façon significative, l'excédent de nos divisions fromagères est tout de même à la hausse grâce, entre autres, aux très bons résultats de Trega Foods, aux États-Unis, qui a bénéficié de prix plus élevés sur le marché américain en 2008 ainsi qu'à la poursuite de l'amélioration des résultats de la Division Fromages fins.

Malgré des augmentations des coûts énergétiques et de la matière première, la Division Natrel, quant à elle, poursuit sa croissance et multiplie les efforts afin de protéger ses parts de marché, dans un environnement concurrentiel des plus difficiles.

Pour ce qui est de notre coentreprise Aliments Ultima, nous assistons à une reprise du marché et l'entreprise affiche des taux de croissance d'environ 8 % qui se rapprochent des taux auxquels elle nous avait habitués au cours de la dernière décennie.

En ce qui a trait à La Lacteo, notre coentreprise argentine, plusieurs facteurs rendent difficile l'atteinte de la rentabilité; cette organisation présente d'ailleurs une perte, attribuable en grande partie aux politiques laitières variables qui ont cours en Argentine, pour faire face à l'inflation. À cela, il faut ajouter les nouveaux règlements concernant les restrictions à l'exportation ainsi que des prix domestiques plus bas que les prix internationaux. Toutefois, grâce à une bonne équipe de gestion maintenant en place, nous prévoyons investir dans ces deux usines et pensons pouvoir capitaliser sur les occasions d'affaires qui se présentent et sur une éventuelle reprise économique du pays.

Notre organisation est aujourd'hui le fruit de nombreuses fusions et acquisitions réalisées au cours de son histoire. Tout en maintenant une situation financière enviable, Agropur a réalisé plusieurs investissements cette année, tant au Canada qu'à l'extérieur du pays. En 2008, plusieurs acquisitions d'entreprises ont été réalisées : La Lacteo, Trega Foods, Laiterie Lamothe et, plus récemment, Schrøder Milk². Ces acquisitions s'inscrivent dans la stratégie de développement d'Agropur et nous continuons d'analyser d'autres projets d'acquisitions. S'ajoutent, en plus, des investissements de 58 millions de dollars dans nos usines et infrastructures. Ainsi, le nouveau centre administratif de la Division Fromages fins et le Centre de recherche et développement ont ouvert leurs portes en 2008. Le début de la production de fromage cottage et de crème sure, au printemps 2008, à Amqui, au Québec, retient également notre attention.

² Cette acquisition n'est pas incluse dans les résultats de l'exercice financier de 2008.

Possédant un savoir-faire historique en matière de développement de nouveaux produits, Agropur a la capacité de lancer des produits innovateurs de qualité, témoignant ainsi d'une grande proactivité face aux tendances du marché. Fidèle à sa réputation d'entreprise innovatrice, la Coopérative récidive encore cette année avec plusieurs nouveaux produits, entre autres, le fromage Oka L'Artisan, le lait biologique filtré Natrel Nature~Pure et le fromage frais Yoplait Minigo immuni+ Jr.

Membres et employés travaillent à mettre sur le marché des produits de qualité supérieure, grâce à des procédés à la fine pointe de la technologie, à des installations certifiées HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*³) et à un environnement contrôlé. Cette qualité irréprochable répond à toutes les exigences, permet de nous différencier et de développer, par le fait même, des relations de confiance avec les consommateurs et les clients.

D'ailleurs, l'année 2008 marque 50 années de partenariat d'affaires avec Kraft. Pendant un demi-siècle, cette association a symbolisé l'engagement d'Agropur et de Kraft à l'excellence afin de créer des produits toujours plus sains, répondant aux attentes et besoins des consommateurs. En effet, Kraft a toujours encouragé la Coopérative à repousser ses limites et, ainsi, à s'améliorer. Nous sommes fiers de cette relation d'affaires des plus solides, basée sur le respect mutuel.

Aujourd'hui, Agropur fait face à des défis importants, les affaires et les opérations se complexifient au gré de la croissance de l'entreprise. Au fur et à mesure que l'organisation franchit les frontières, de nouveaux employés se joignent à la grande famille d'Agropur, avec qui nous devons communiquer efficacement notre mission, notre vision et nos valeurs. Malgré nos mouvements d'expansion, nous sommes toujours restés fidèles à nos valeurs d'origine. En effet, notre valeur la plus sûre est et demeurera toujours le professionnalisme, l'engagement et le dévouement de nos employés. La saine croissance de notre entreprise ne peut se faire qu'à la condition de pouvoir compter sur des ressources humaines disponibles et compétentes.

La Coopérative a aussi signé, en cours d'année, cinq conventions collectives de plus de cinq ans, ce qui permet à toutes les parties de bénéficier d'une stabilité. La santé de nos collègues nous tient à cœur et nous entendons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les protéger. Il n'y a rien que nous fassions dans notre travail qui justifie un accident. Même si l'objectif de zéro accident en 2009 n'est pas atteint dans l'ensemble de nos établissements, nous redoublerons d'ardeur et de persévérance en vue d'atteindre cette cible le plus rapidement possible.

Grâce à des employés en santé, dévoués et motivés, Agropur pourra atteindre ses objectifs d'affaires. À cet effet, l'organisation est en saine situation financière et pourra profiter d'éventuelles occasions d'affaires qui pourraient se présenter à elle. C'est d'ailleurs dans ce contexte que s'inscrit la récente décision de réorganiser la direction générale. M. Benoit Gagnon assume maintenant les fonctions de vice-président exécutif, Développement global; à ce titre, il est responsable, avec nos divisions, de l'expansion de l'organisation, autant au Canada qu'à l'extérieur, et de la réalisation des plans d'affaires concernant le développement de nouveaux produits. Pour le remplacer, M. Jocelyn Lauzière se joint au conseil de direction à titre de vice-président senior, Finances et trésorier. Cette réorganisation fait suite à deux autres nominations effectuées au conseil de direction au début de 2008, soit Mme Lorraine Bédard au poste de secrétaire corporatif et vice-présidente, Relations avec les membres et M. Michel St-Louis au poste de vice-président, Affaires juridiques.

Dans un contexte où la concentration de l'industrie de la transformation s'accroît, où les pressions mises de l'avant par l'OMC sont toujours présentes et où le marché canadien est à maturité, la vision d'Agropur est désormais axée vers un développement global et s'articule autour de trois axes, soit l'expansion géographique, par le biais d'acquisitions, l'amélioration de notre rentabilité opérationnelle et finalement, l'innovation, qui devient un passeport pour la conquête de nouveaux marchés.

Je ne pourrais passer sous silence le ralentissement économique qui sévit actuellement, tant au Canada qu'au niveau international. Nous avons la chance de travailler dans un secteur vital de l'économie. Bien que ce dernier soit généralement moins touché que la moyenne lors d'une récession, certains effets pourraient être ressentis. Avec une entreprise sans dette et en bonne santé financière comme la nôtre, nous croyons être bien outillés pour faire face à cette situation économique difficile.

En guise de conclusion, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les employés d'Agropur pour leur importante contribution au succès de la Coopérative. C'est en effet grâce à votre compétence, à vos efforts constants et à votre dévouement si Agropur est l'entreprise qu'elle est aujourd'hui. Je remercie également le président d'Agropur, M. Serge Riendeau, ainsi que les membres du conseil d'administration et du conseil de direction, pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année.



Pierre Claprood
Chef de la direction

³ Analyse des dangers et maîtrise des points critiques.

FAITS SAILLANTS

CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de dollars)



REVUE DES ACTIVITÉS

INVESTISSEMENTS

En plus des acquisitions réalisées en 2008, Agropur investit aussi dans ses usines et infrastructures. Ainsi, le tout nouveau centre administratif de la Division Fromages fins a accueilli ses employés en mai dernier; ce centre est mieux adapté et répond de façon plus adéquate aux besoins actuels et futurs de cette division. Le Centre de recherche et développement, pour sa part, a débuté ses activités en octobre 2008 et représente la dernière phase d'un investissement global de plus de 40 millions de dollars, un investissement historique et stratégique pour la Coopérative.

Finalement, des sommes ont été injectées pour augmenter la capacité de production de plusieurs usines, afin de répondre à la demande, et ce, pour toutes les divisions. Des investissements sont effectués régulièrement dans l'ensemble des lieux de travail de toutes les divisions dans le but d'accroître le rendement des activités de production et de remplacer des équipements désuets.

MARKETING

La dernière année a été fructueuse pour toutes les divisions de l'entreprise grâce au repositionnement de certaines marques, aux lancements de nouveaux produits et aux extensions de gammes.

C'est en novembre 2007 que la première marque ombrelle des fromages fins d'Agropur fait son apparition : Agropur Signature. Ce sceau de qualité exclusif garantit la très haute qualité des produits et véhicule les valeurs suivantes : respect de la tradition, qualité, fierté et authenticité. Cette nouvelle signature permet aussi d'acquérir une meilleure compétitivité et une notoriété accrue sur le marché canadien des fromages fins en apposant sur les produits le gage de qualité Agropur. Cette nouvelle dénomination permet à l'organisation de regrouper plusieurs marques de fromages fins, à forte valeur ajoutée, sous une même marque ombrelle, procurant ainsi des synergies au chapitre de la mise en marché ainsi qu'une campagne marketing plus élaborée. À cet effet, en plus d'un matériel promotionnel imprimé, des publicités télévisées communiquant un message cohérent et efficace, d'une durée de dix et vingt secondes, ont été diffusées à travers le Canada, lors de périodes ciblées, sur différents réseaux francophones et anglophones.

Une seconde marque ombrelle a aussi émergé en 2008 : Agropur Import Collection. Cette stratégie marketing permet de regrouper les nombreuses marques de fromages fins importés et par le fait même, d'accroître la visibilité d'Agropur grâce à un sceau distinctif.

SCHRÖDER
COMPANY INC.

Minnesota
ÉTATS-UNIS

TREGA
FOODS

Wisconsin
ÉTATS-UNIS

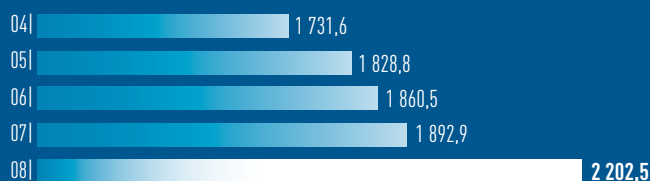


Québec
CANADA



Cordoba
ARGENTINE

VOLUME DE LAIT TRAITÉ (en millions de litres)



EXCÉDENT AVANT RISTOURNES (en millions de dollars)



Les nouvelles orientations marketing pour le secteur des fromages fins sont mieux ciblées et plus agressives que par le passé, ce qui a une répercussion directe sur ses ventes. En plus d'avoir optimisé les outils marketing, par exemple, en mettant en ligne un site Internet interactif (plaisirsetfromages.com) en décembre dernier, aussi accessible par agropur.com, plusieurs nouveaux produits ont aussi été lancés pour répondre aux besoins des consommateurs.

La gamme de fromages fins Oka se diversifie par l'ajout de deux nouveaux venus : Oka avec champignons et Oka L'Artisan. La gamme de fromages brie Chevalier, quant à elle, s'est enrichie de trois nouvelles saveurs, soit

assaisonné de poivres, de fines herbes ou de basilic et tomates. C'est en 2008 que la toute nouvelle gamme de fromages fins Rondoux, voit le jour. Finalement, une toute nouvelle saveur de Délécrème vient s'ajouter aux huit déjà existantes, soit Le Délécrème Nature.

Entreprise innovatrice, la Division Natrel a une fois de plus fait honneur à ce titre. À l'instar des fromages fins, elle a lancé plusieurs nouveaux produits au courant de la dernière année : le lait au chocolat Québon/Sealtest sucré avec Splenda, le lait choco-noisette Québon/Sealtest, le lait Natrel Pro avec probiotiques et prébiotiques et le lait biologique filtré Natrel Nature~Pure. De plus, le lait Natrel format 4L est devenu le premier de sa catégorie à être offert dans des sacs oxobiodégradables; cette initiative constitue un pas de plus dans l'offre d'emballages plus écologiques.

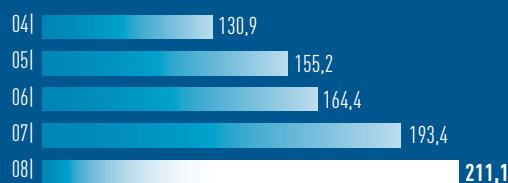
La marque Ultra'Lait a migré vers la marque Nature~Pure afin d'augmenter sa part de marché et de s'appuyer sur une marque plus forte dans le secteur du lait de consommation premium. La vaste campagne de publicité qui a d'ailleurs suivi a mis l'accent sur les producteurs laitiers propriétaires et membres d'Agropur, reflétant ainsi les valeurs fondamentales de l'organisation liées à la terre et à la fabrication des meilleurs produits laitiers possibles.

Finalement, pour ce qui est d'Aliments Ultima, le tout nouveau fromage frais Yoplait Minigo immuni+ Jr. a vu le jour en janvier 2008. Deux nouvelles saveurs, Sélection Exotik (format de 650 g) et Sélection Vanille-Tango, sont venues s'ajouter à la gamme des yogourts Yoplait Source. De plus, afin de bonifier l'offre de produits, de nouveaux emballages de huit yogourts de format 100 g de Yoptimal et des portions de 150 g de certaines saveurs Yoplait Source et Yoplait Crémeux ont été mis sur le marché. Pour ce qui est du format 650 g de Yoptimal, baies rouges ainsi que mûres et bleuets viennent joindre les rangs des autres saveurs déjà offertes. Enfin, Yoplait Tubes a ravi ses jeunes consommateurs avec ses Éditions Limitées. Notons aussi que Yoplait est la première entreprise de yogourts au Canada à offrir la combinaison de vitamine D et calcium dans tous ses produits.



FAITS SAILLANTS

BAIIA* (en millions de dollars)



* Excédent avant ristournes, intérêts, impôts, amortissements et gain sur cession d'éléments d'actif.

VENTES

Cette année, toutes divisions confondues, les ventes se sont accrues pour atteindre la marque historique de 2,8 milliards de dollars; cette croissance est principalement attribuable aux acquisitions.

De façon plus détaillée, la croissance des ventes de fromages fins s'est accélérée de façon notable comparativement aux années antérieures et dépasse les 10 % pour l'année 2008. Les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest canadien ont généré les croissances les plus importantes au niveau des ventes. Afin de joindre le plus grand nombre de consommateurs et leur faire découvrir la gamme de fromages fins offerts par Agropur, une restructuration des équipes de ventes a été effectuée pour les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

En 2008, les ventes ont légèrement augmenté pour les fromages et produits fonctionnels, malgré une baisse des prix des produits de lactosérum sur le marché international et une année financière ayant une semaine de moins que la précédente. Il faut reconnaître que 2007 avait affiché des prix records pour les produits de lactosérum. De surcroît, la concentration des principaux joueurs rend plus ardue la croissance.

Accroître les ventes et la distribution dans l'Ouest canadien est aussi un défi auquel doit faire face toute l'entreprise, même si des gains ont été réalisés en Colombie-Britannique. De plus, en ce qui a trait à la Division Natrel, il est intéressant de constater que la plus forte croissance des ventes provient de cette même province, grâce aux produits d'Island Farms.

En ce qui concerne les yogourts, l'année 2008 marque une reprise du marché. La croissance des ventes a été supérieure à celle de 2007; elle a été soutenue par le segment « santé active ». De plus, les occasions de

croître sont présentes sur les marchés de l'Ontario et de l'Ouest canadien, où la vente de ces produits n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. La gamme de yogourts biologiques d'Olympic Dairy continue de bien performer, principalement dans l'Ouest du pays.

OPÉRATIONS

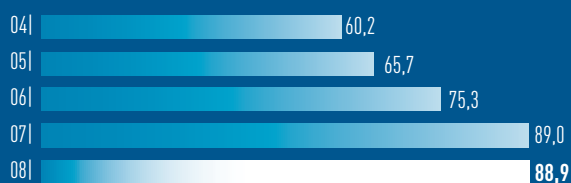
À la suite d'un investissement de plus de 6 millions de dollars, l'usine de la Division Natrel, située à Amqui, au Québec, a débuté la production de fromage cottage et de crème sure de marque Sealtest, une nouveauté pour cette usine qui produit du lait Québon, du beurre Sealtest et du cheddar Le Petit Gaspésien.

IMMOBILISATIONS

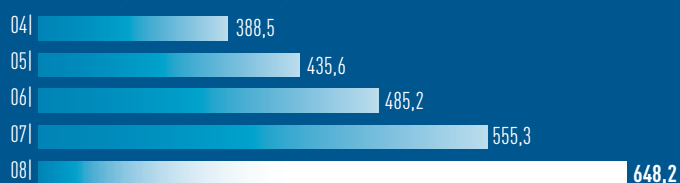
Qui dit rationalisation dit aussi efficacité. L'usine d'Annacis Island, en banlieue de Vancouver, en Colombie-Britannique, a vu sa vocation première modifiée; elle est aujourd'hui un centre de distribution pour la Division Natrel et permet ainsi la concentration de la transformation à Victoria et Chilliwack, maximisant ainsi sa capacité opérationnelle.

Agropur s'est départie de certains actifs; les infrastructures situées au Québec, plus précisément à Chambord et Saint-Alexandre, cherchaient preneur depuis quelques années. Enfin, l'usine de Brantford, en Ontario, a aussi été vendue.

RISTOURNES (en millions de dollars)



AVOIR (en millions de dollars)



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le tout nouveau Centre de recherche et développement est le premier centre canadien de l'industrie laitière dédié à la R et D. Il est pourvu d'une usine-pilote regroupant les équipements nécessaires pour recréer un environnement de production comparable à celui des usines laitières conventionnelles et permet à l'entreprise d'augmenter sa capacité d'innovation et d'accélérer la cadence de développement de nouveaux produits. Ces activités font l'objet d'une attention particulière, l'innovation étant l'un des facteurs clés de la réussite et du développement d'Agropur.

Des efforts en R et D sont également mis de l'avant du côté des fromages et produits fonctionnels pour offrir, entre autres, des fromages additionnés de probiotiques. Agropur développe aussi de nouvelles recettes, des produits fonctionnels à valeur ajoutée, par exemple, le Crinolac, ainsi que des bases d'ingrédients afin d'optimiser les recettes utilisées.

Enfin, les investissements en matière de R et D portent fruits car de nombreux nouveaux produits ont été lancés cette année. Ces derniers se démarquent par leur originalité et, pour certains d'entre eux, par leur fonctionnalité. Somme toute, une autre année riche en développements pour toute l'organisation.

REVUE FINANCIÈRE

Le fait marquant de l'exercice 2008 fut sans aucun doute les acquisitions d'entreprises réalisées à l'extérieur du Canada, ce qui signifie une percée importante pour la Coopérative hors des frontières canadiennes. Un premier geste avait été posé en 2002 avec l'acquisition de la fromagerie Deutsch Käse Haus, située en Indiana, aux États-Unis. Cette acquisition, qui contribue pour 26 millions de dollars au chiffre d'affaires de 2008, se voulait une première incursion au sud de la frontière afin de se familiariser avec ce marché. Après avoir considéré plusieurs projets, l'acquisition en 2008, de Trega Foods, une entreprise située au Wisconsin, permet d'ajouter environ 400 millions de dollars de ventes sur une base annuelle. De plus, un premier investissement a été réalisé en Amérique du Sud, avec l'acquisition d'une participation de 50 % dans la coentreprise La Lacteo, située en Argentine. Cette acquisition représente un premier pas qui nous permettra de profiter d'occasions d'affaires dans cette région, en collaboration avec notre nouveau partenaire sud-américain Adecoagro. Au Canada, Agropur a aussi fait l'acquisition de Laiterie Lamothe de Drummondville, nous permettant d'augmenter notre part de marché dans cette région et de profiter de sa gamme de produits biologiques.

Ces acquisitions ont permis à la Coopérative de passer le cap du milliard de dollars d'actifs et le seuil de 2,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Les excédents avant ristournes et impôts de la Coopérative s'élèvent à 121,3 millions de dollars et des éléments d'exception expliquent la baisse de 8,3 millions de dollars comparativement à l'année dernière.

Gouvernance

Le comité de vérification a révisé les états financiers du présent rapport annuel. Ce comité est composé de cinq membres du conseil d'administration. Certains hauts dirigeants d'Agropur, ainsi que des représentants de nos vérificateurs externes, assistent aux réunions du comité. Ces derniers, ainsi que le service de vérification interne, y présentent périodiquement les résultats de leurs travaux.

De plus, par souci de rigueur, la direction a mis en place un processus d'attestation en cascades, inspiré de la loi 198, par lequel les hauts dirigeants ont à attester de l'exactitude des informations financières présentées aux états financiers.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2008

Les commentaires suivants se veulent une revue des états financiers présentés à la page 21 du présent rapport annuel.

Conventions comptables

Contrairement aux autres entreprises, la Coopérative continue d'amortir les écarts d'acquisitions qui ont été enregistrés lors d'acquisitions d'entreprises, en conformité avec les directives du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette pratique devrait être revue en même temps que l'adoption des normes comptables internationales.

Bien que l'obligation découlant de l'application des normes internationales soit tributaire de directives à venir concernant les coopératives, il est prévisible que l'adoption de celles-ci par Agropur ait lieu lors de l'exercice 2012. Il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact.

Dans un contexte de convergence des normes canadiennes, américaines et internationales, les normes comptables évoluent rapidement. Depuis maintenant bon nombre d'années, la priorité est accordée à la mesure des postes du bilan. L'introduction, l'an dernier, de l'état du résultat étendu en est un bon exemple. La multiplication des normes de mesure et de présentation des instruments financiers, et la terminologie de plus en plus complexe, rendent difficile la compréhension des états financiers. Bien que ceux de la Coopérative s'adressent en premier lieu à ses membres, le respect des normes comptables fait en sorte que les états sont de moins en moins accessibles aux non-initiés. En effet, la complexité de l'information présentée n'est pas toujours en relation avec son importance monétaire. La note 19 sur les avantages sociaux futurs peut certainement nous en convaincre. Nous tentons de simplifier ces données complexes, dans la mesure du possible.

Résultats

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 a atteint 2,8 milliards de dollars, duquel 87 % a été réalisé au Canada. Comparativement à l'an dernier, cela représente une hausse de 370 millions de dollars ou 416 millions de dollars, si l'on exclut le fait que l'exercice 2007 comportait 53 semaines. Chacune des divisions a contribué à cette progression. De plus, les trois entreprises acquises au cours de l'exercice y ont contribué globalement pour 314 millions de dollars.

Si on regarde de plus près, le volume de ventes de fromages aux surtransformateurs et clients du service alimentaire a diminué de 3,8 millions de kilos, ce qui s'explique principalement par la baisse des commandes d'un client majeur. Les volumes de lait ainsi dégagés ont été transformés en beurre et en poudre. Pour ce qui est des fromages fins, le chiffre d'affaires est en hausse de 11,5 %. Les lancements de la marque Agropur Signature et de l'étiquette Agropur Import Collection, jumelés à plusieurs nouveaux produits distinctifs, ont contribué à cette performance.

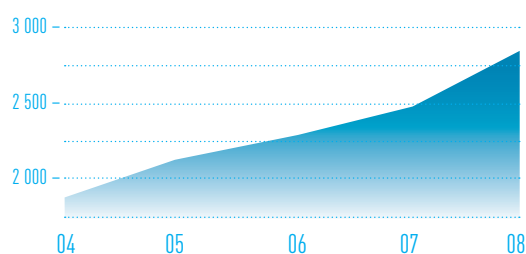
Du côté de la Division Natrel, le développement des affaires demeure un défi, dans un marché globalement stagnant. Cette division déploie des efforts importants pour se démarquer en développant de nouveaux produits et en repositionnant ses marques. Le lancement du lait biologique filtré Natrel Nature-Pure et la migration de la marque Ultra Lait vers Nature-Pure en sont des exemples.

En ce qui concerne notre coentreprise Aliments Ultima, les ventes de yogourt ont connu une belle progression comparativement à 2007, attribuable, entre autres, à la bonne performance du produit Yoplait Source

et au lancement, à l'extérieur du Québec, du yogourt Yoptimal immuni+ en avril 2007. Pour ce qui est de notre coentreprise argentine La Lacteo, nous poursuivons notre apprentissage du marché sud-américain. Toutefois, l'intervention du gouvernement argentin au niveau des prix et des restrictions à l'exportation affecte la rentabilité de cet investissement.

Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années, passant de 1 milliard 931 millions de dollars en 2004 à 2 milliards 824 millions de dollars en 2008, soit une croissance de 46,2 % ou de 10,0 % en moyenne lorsqu'exprimée sur une base annuelle.

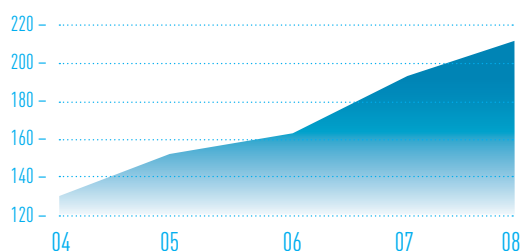
CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de dollars) – 2004 À 2008



L'excédent d'exploitation, correspondant au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »), passe un nouveau seuil, à 211,1 millions de dollars, une augmentation de 17,8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Bien qu'en hausse, le BAIIA représente 7,5 % du chiffre d'affaires, comparativement à 7,9 % en 2007. Malgré qu'ils soient affectés par la hausse des coûts d'énergie, les résultats de l'année 2008 ont profité des nouvelles acquisitions d'entreprises et d'une performance accrue au niveau des fromages fins et des yogourts. Notons aussi que les prix très favorables des produits de lactosérum sur les marchés internationaux ont contribué à l'amélioration des résultats de l'année 2007 pour environ 14,0 millions de dollars. D'ailleurs, la variation de prix la plus importante touche la poudre de perméat, avec un prix ayant atteint 1 300 dollars américains la tonne, comparativement à 300 dollars américains, en octobre 2008. Finalement, l'inclusion d'une 53^e semaine est un autre facteur ayant affecté positivement de 4 millions de dollars les résultats de 2007.

De 130,9 millions de dollars en 2004, l'excédent d'exploitation a atteint 211,1 millions de dollars en 2008, une progression de 61,3 % ou 12,7 % en moyenne sur une base annualisée.

BAIIA (en millions de dollars) – 2004 À 2008



Nous devons faire face à plusieurs défis afin d'améliorer notre rentabilité en 2009, entre autres, le contrôle des coûts et la croissance des ventes des produits à valeur ajoutée. Compte tenu de la croissance de nos opérations hors Canada, la volatilité du dollar canadien par rapport à la devise américaine aura un effet de plus en plus significatif sur notre chiffre d'affaires et sur nos résultats. Bien que nous utilisions des contrats de change pour limiter les impacts des variations du dollar canadien sur nos opérations canadiennes, nos activités à l'extérieur du pays demeurent exposées à ces variations. La volatilité des marchés boursiers, l'incertitude des marchés financiers, le resserrement du crédit et les variations importantes des prix de l'énergie, risquent, de l'avis de plusieurs experts, de nous amener vers une récession, ce qui est déjà une réalité aux États-Unis. Cependant, compte tenu que notre entreprise œuvre dans un secteur vital de l'économie, les effets d'une récession sont habituellement moindres. Nos résultats pourraient être affectés par la volatilité des prix de l'énergie, par la hausse des charges des régimes de retraite et par les difficultés que pourraient connaître nos clients et fournisseurs.

Du BAIIA de 211,1 millions de dollars, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 70,9 millions de dollars, en hausse de 14,5 millions de dollars comparé à 2007, résultat de l'amortissement des nouvelles acquisitions d'entreprises. Les frais financiers se chiffrent à 11,9 millions de dollars. L'an dernier, les frais financiers incluaient une provision de 10 millions de dollars à titre de dévaluation des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA). En date du bilan, au 1^{er} novembre 2008, nous avons de nouveau réévalué ces papiers et enregistré une provision supplémentaire de 15 millions de dollars.

Les normes comptables nous demandent d'en estimer la juste valeur en date de bilan, malgré le manque d'information disponible et l'absence actuelle de marché. Nous avons donc évalué la juste valeur en nous basant sur un modèle économique d'actualisation des flux monétaires futurs, nécessitant des hypothèses concernant les rendements exigés par un marché virtuel d'acheteurs, puisque ce marché est actuellement inexistant. Cette valeur estimée risque d'être modifiée une fois la restructuration en place.

Cette nouvelle dévaluation reflète la volatilité grandissante des marchés financiers, l'augmentation des marges des prêteurs et le risque relié au peu d'information disponible. Depuis août 2007, la crise des liquidités reliée aux papiers commerciaux fait en sorte que l'investissement temporaire de 84 millions de dollars acheté de nos banquiers, avec des échéances à court terme comportant les meilleures cotes de crédit au pays et réparti dans 12 fiducies distinctes, est échu depuis longtemps. Au moment d'écrire ces lignes, nous nous attendions à ce que les PCAA soient convertis en titres à long terme, dont les valeurs, les rendements et la présence d'un marché secondaire efficient sont incertains. Heureusement, notre saine situation financière, reflet du faible endettement et de résultats enviables, nous permet de poursuivre notre plan de développement.

REVUE FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice, un gain de 1,3 million de dollars a été réalisé sur la vente d'actifs dont les anciennes usines de Chambord, Saint-Alexandre et Brantford qui n'étaient plus en activité, faute de rentabilité. Les impôts sur les bénéficiaires des filiales et coentreprises s'élèvent à 8,2 millions de dollars, principalement en hausse à la suite de l'ajout des résultats positifs de la filiale américaine Trega Foods.

Cette année, Agropur dégage un excédent avant ristournes et impôts de 121,3 millions de dollars, comparativement à 129,7 millions de dollars en 2007. En résumé, lorsque l'on fait abstraction de l'effet de la 53^e semaine de 2007 et des prix favorables des produits de lactosérum et, pour 2008, des nouvelles acquisitions d'entreprises et de la provision supplémentaire des PCAA, nous pouvons conclure que les résultats de l'exercice financier 2008 sont comparables à l'année 2007, année record pour la Coopérative.

Le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 88,9 millions de dollars, correspondant à un taux de 7,08 % de la valeur des livraisons de lait des membres. Ces ristournes sont payables comme suit : 25 % comptant et 75 % en parts de placement. Ces parts de placement, émises en 2008, sont admissibles pour nos membres à la déduction pour report d'impôt fédéral. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions toujours pas de réponse à notre demande concernant le programme de report d'impôt du Québec et du Régime d'investissement coopératif (RIC). La Coopérative souhaite une modification aux conditions d'admissibilité pour permettre à ses membres de bénéficier de ces avantages fiscaux malgré les bonnes performances financières de l'organisation.

Finalement, compte tenu des excédents et du niveau des ristournes approuvées, une dépense de 9,4 millions de dollars a été enregistrée pour les impôts de la Coopérative. Après impôts, l'excédent net 2008 versé à la réserve est de 23,0 millions de dollars.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse, se chiffrent à 198,3 millions de dollars, en hausse de 15,9 millions de dollars comparativement à 2007. Les éléments hors caisse de l'exploitation ont généré 19,4 millions de dollars, dont le détail est présenté à la note 7 des états financiers. Les stocks ont diminué de 17,0 millions de dollars, principalement au niveau des inventaires de poudre et de beurre. Les comptes créditeurs ont augmenté de 14,0 millions de dollars, principalement en raison de la démarcation des paiements du lait. Quant aux avantages sociaux futurs reliés aux régimes de retraite des employés, des déboursés additionnels de 8,0 millions de dollars ont été nécessaires, en partie à cause des rendements moindres des régimes.

Le produit de cession d'éléments d'actif a permis d'ajouter 4,2 millions de dollars aux entrées de fonds. L'utilisation de 10,6 millions de dollars

des liquidités et facilités d'emprunts, conjuguée aux sources de fonds précédentes, a permis de procéder aux sorties de fonds totalisant 232,5 millions de dollars.

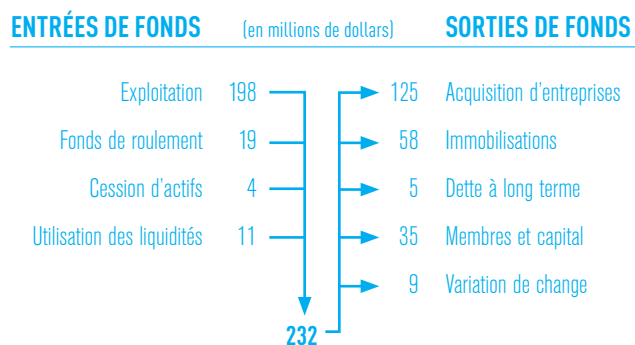
Mentionnons les déboursés de 124,6 millions de dollars pour les trois nouvelles acquisitions d'entreprises; cette somme représente la valeur des actifs acquis, nette des passifs assumés. S'ajoute un montant de 58,0 millions de dollars pour de nouvelles immobilisations. Il est à noter que 11,6 millions de dollars ont été déboursés en 2008 pour la construction du Centre de recherche et développement situé à Saint-Hubert, au Québec, et 3,7 millions de dollars pour le nouveau centre administratif de la Division Fromages fins, complétant ainsi un investissement global de plus de 40 millions de dollars sur ce site.

Par ailleurs, 5,2 millions de dollars ont été utilisés pour rembourser une partie de la dette à long terme. Les paiements aux membres totalisent 35,4 millions de dollars, soit 22,2 millions de dollars pour le paiement en décembre de la portion comptant des ristournes et 13,2 millions de dollars pour les rachats de capital.

Les nouveaux investissements à l'extérieur des frontières canadiennes et les fluctuations importantes du taux de change font que les liquidités de nos filiales et coentreprises, de même que notre emprunt de 34,7 millions de dollars en devises américaines, ont généré un recul de 9,4 millions de dollars de nos liquidités.

Bien que les fonds requis par les investissements réalisés en 2008 soient substantiels, on note que le niveau des flux générés par l'exploitation a permis de limiter, de façon importante, l'obligation pour la Coopérative de piger à même les liquidités disponibles.

Le tableau suivant résume les sources de fonds de 2008 totalisant 232,5 millions de dollars et en quoi ces flux de trésorerie ont été utilisés.

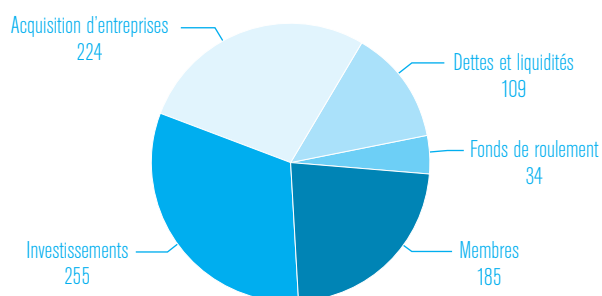


Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 807,5 millions de dollars, dont 184,5 millions de dollars ou 22,8 % ont été remis aux membres à titre de ristournes et de rachat de capital. Les déboursés reliés aux acquisitions

d'Olympic Dairy Products, d'Island Farms, de Bright Cheese House, de La Lacteo, de Trega Foods et de Laiterie Lamothe ont été de 224,3 millions de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 255,3 millions de dollars, comprenant, entre autres, l'agrandissement majeur des capacités de production de yogourt, la nouvelle ligne de mozzarella, les nouvelles lignes de fromage cottage et crème sure et évidemment, le nouveau site de Saint-Hubert regroupant les entrepôts de fromage, le Centre de recherche et de développement et les bureaux administratifs de la Division Fromages fins. La hausse du fonds de roulement a nécessité un apport de 33,8 millions de dollars, excluant le fonds de roulement déjà inclus dans les acquisitions d'entreprises. Les 109,6 millions de dollars restants ont été utilisés pour rembourser la dette et renflouer les liquidités.

Le graphique ci-dessous résume l'utilisation de ces fonds de 807,5 millions de dollars générés depuis les cinq dernières années.

UTILISATION DES FONDS (807 millions \$) – 2004 À 2008



Bilan

En 2008, l'actif de la Coopérative passe pour la première fois la barre du milliard de dollars, soit 1 milliard 97 millions de dollars au 1^{er} novembre 2008, en hausse de 189,9 millions de dollars comparativement à l'exercice 2007. Cette hausse s'explique principalement par l'ajout des actifs des entreprises acquises en cours d'année. Le fonds de roulement hors liquidités est de 51,0 millions de dollars.

Les liquidités nettes de la dette portant intérêts totalisent 24,0 millions de dollars. Au début de l'exercice, la Coopérative a conclu une entente avec une institution financière afin de mettre en place une facilité de crédit de 85,0 millions de dollars pour compenser les sommes investies et gelées dans les PCAA. Cette nouvelle facilité de crédit a été utilisée lors de l'acquisition de Trega Foods. Le solde d'emprunt de 41,8 millions de dollars à la date de bilan est présenté avec les découverts et emprunts bancaires.

La note 15 des états financiers détaille le capital de la Coopérative. Ce dernier a augmenté de 53,5 millions de dollars depuis les 12 derniers mois pour s'établir à 411,0 millions de dollars, soit une hausse de 15,0 %. Au cours de l'année, les membres et les détenteurs de parts de placements

ont approuvé un projet de réorganisation du capital qui a pour objectif d'en simplifier la structure. Actuellement, le capital d'Agropur compte 14 catégories et séries différentes alors que la structure proposée n'en compte que trois. Cette réorganisation, qui devrait être mise en place en 2009, est conditionnelle à un avis favorable des autorités fiscales fédérales, le gouvernement du Québec nous ayant déjà donné le feu vert.

Résultat étendu

Le résultat étendu atteint 39,4 millions de dollars pour l'exercice 2008. À l'excédent net de 23,0 millions de dollars, s'ajoutent 15,4 millions de dollars de gains pour tenir compte de la variation du taux de change, mesurée depuis la date d'acquisition des filiales et coentreprises étrangères autonomes, soit Trega Foods et La Lacteo. Au moment de réaliser ces investissements, le dollar canadien était à parité ou même favorable par rapport au dollar américain. En date du bilan, au 1^{er} novembre 2008, les actifs de Trega Foods ont été convertis à un taux de 0,83 \$ par rapport au dollar américain. La conversion du peso argentin au dollar canadien de la coentreprise La Lacteo a également contribué au gain mentionné précédemment.

Le résultat étendu tient compte également de gains non matérialisés de 0,5 million de dollars pour des contrats de devises engagés avant le 1^{er} novembre 2008 pour couvrir les risques de variation de change de transactions à venir au cours des prochains mois. Ces transactions hors Canada concernent des ventes de produits finis et l'achat de fromages fins importés et de divers intrants.

En perspective

L'année 2008 a été une bonne année, avec des résultats appréciables et un BAIIA de 211,1 millions de dollars. Malgré des investissements importants, la situation financière d'Agropur demeure saine, avec un bilan présentant très peu de dettes portant intérêts. Au cours de l'exercice 2008, la Coopérative s'est portée acquéreur de trois entreprises, suivie de l'acquisition de Schroeder Milk en décembre 2008 et compte poursuivre sur cette lancée. Les prochaines acquisitions devraient viser en priorité les États-Unis et l'Amérique du Sud, bien que le Canada ne soit pas exclu.

Les résultats de l'exercice 2009 devraient être comparables à 2008, même si l'environnement économique rend les prédictions plus risquées.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour la confiance qu'ils m'accordent.

Jocelyn Lauzière

Vice-président senior, Finances et trésorier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Le 18 décembre 2008

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons vérifié le bilan consolidé et le cumul des autres éléments du résultat étendu d'**Agropur coopérative** au 1^{er} novembre 2008 et les états consolidés des résultats et réserve, des flux de trésorerie et du résultat étendu de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 1^{er} novembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n°. 19042

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

RÉSULTATS ET RÉSERVE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)	2008	2007
	(52 semaines)	(53 semaines)
Chiffre d'affaires	2 824 489	2 454 541
Frais d'exploitation	2 613 353	2 261 169
Excédent d'exploitation avant les éléments suivants	211 136	193 372
Amortissement (note 4)	70 943	56 398
Frais financiers, nets (notes 4 et 6)	11 903	4 555
Gain sur cession d'éléments d'actif	(1 274)	(1 501)
Impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises	8 226	4 243
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	121 338	129 677
Ristournes (note 5)	88 897	88 963
Impôts sur les bénéfices de la Coopérative	9 413	14 847
Excédent net	23 028	25 867
Réserve au début de l'exercice	198 259	172 392
Réserve à la fin de l'exercice	221 287	198 259

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)

	2008 (52 semaines)	2007 (53 semaines)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités d'exploitation		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	121 338	129 677
Impôts exigibles sur les bénéfices de la Coopérative	(7 622)	(11 550)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	70 943	56 398
Impôts futurs des filiales et coentreprises	(94)	(621)
Dévaluation des papiers commerciaux (note 6)	15 000	10 000
Autres	(1 274)	(1 501)
	198 291	182 403
Variation des éléments hors caisse (note 7)	19 354	(22 621)
	217 645	159 782
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(5 157)	(26 559)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements (note 6)	-	(83 329)
Acquisition d'entreprises (note 3)	(124 587)	(39 931)
Acquisition d'immobilisations	(58 037)	(66 708)
Acquisition d'autres éléments d'actif	-	(2 418)
Produit de cession d'éléments d'actif	4 245	2 571
Écart sur un contrat d'échange interdevises aux fins de couverture	139	260
	(178 240)	(189 555)
Activités avec les membres et sur le capital		
Ristournes payables au comptant (note 5)	(22 224)	(22 241)
Émissions de parts (note 15)	20	35
Rachats de parts (note 15)	(13 185)	(22 078)
	(35 389)	(44 284)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	(9 442)	-
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	(10 583)	(100 616)
Liquidités au début de l'exercice	47 238	147 854
Liquidités à la fin de l'exercice	36 655	47 238

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)	1 ^{er} novembre 2008	3 novembre 2007
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placement temporaire	79 905	52 461
Débiteurs	175 134	141 916
Stocks (note 8)	228 123	222 629
Impôts sur les bénéfiques	2 150	699
Frais payés d'avance	7 973	7 732
Impôts futurs (note 9)	4 706	4 107
	497 991	429 544
Placements dans des papiers commerciaux (note 6)	61 829	74 329
Immobilisations (note 10)	395 829	298 647
Autres éléments d'actif (note 11)	141 845	105 035
	1 097 494	907 555
PASSIF		
Passif à court terme		
Découverts et emprunts bancaires (note 12)	43 250	5 223
Créditeurs et charges à payer (note 13)	364 513	322 010
Impôts sur les bénéfiques	2 608	-
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	4 880	-
	415 251	327 233
Dette à long terme (note 14)	7 792	1 000
Impôts futurs (note 9)	26 272	24 054
	449 315	352 287
AVOIR		
Capital (note 15)	411 020	357 512
Réserve	221 287	198 259
Cumul des autres éléments du résultat étendu	15 872	(503)
	648 179	555 268
	1 097 494	907 555

Approuvé par le conseil d'administration,



Serge Riendeau
administrateur



René Grimard
administrateur

RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)	2008 (52 semaines)	2007 (53 semaines)
Excédent net de l'exercice	23 028	25 867
Autres éléments		
Instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie (note 16)		
Gains non réalisés (pertes), net d'impôts de 222 (257 en 2007)	474	(529)
Renversement aux résultats, net d'impôts de 257 (150 en 2007)	529	321
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers autonomes, net des opérations de couverture et des impôts de 825 (26 en 2007)	15 372	(30)
	16 375	(238)
Résultat étendu de l'exercice	39 403	25 629

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU, NET D'IMPÔTS

(en milliers de dollars)	1 ^{er} novembre 2008	3 novembre 2007
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	474	(529)
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers autonomes, net des opérations de couverture	15 398	26
Cumul des autres éléments du résultat étendu	15 872	(503)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

NOTE 1

STATUTS CONSTITUTIFS

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

NOTE 2

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais des coentreprises.

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers.

MODIFICATIONS COMPTABLES

En date du 4 novembre 2007, la Coopérative a adopté les nouvelles recommandations suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés :

Modifications comptables

La Coopérative a adopté le chapitre 1506 du Manuel, « Modifications comptables ». Ce chapitre révisé les normes actuelles concernant les changements de méthodes comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. De plus, le chapitre exige de divulguer une nouvelle norme comptable publiée et applicable à la Coopérative, mais non encore en vigueur. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'impact sur les résultats financiers de la Coopérative.

Instruments financiers – Informations à fournir et présentation

Le chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » précise les informations à fournir et impose davantage de précision sur la classification des instruments financiers et des risques y afférents.

Le chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation », précise les normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'impact sur les résultats financiers de la Coopérative.

Informations à fournir concernant la capitalisation

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital et la dette de l'entité et la façon dont ils sont gérés.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'impact sur les résultats financiers de la Coopérative.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur leur durée de vie économique estimative, selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Dégressif	5 %
• Équipements	Dégressif	15 % et 20 %
• Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
• Matériel informatique	Linéaire	20 % et 25 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont principalement composés de l'écart d'acquisition, lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. La Coopérative évalue s'il s'est produit une baisse de valeur permanente de l'écart d'acquisition. Pour effectuer cette évaluation, la Coopérative détermine notamment si les fonds autogénérés futurs prévus, non actualisés, dépassent la valeur comptable nette des actifs acquis.

De plus, des frais reportés sur contrats d'approvisionnement sont comptabilisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Les actifs et les obligations au titre de prestations constituées sont évalués trois mois précédant la date des états financiers. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

CONVERSION DE DEVISES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture, est inclus à l'état des résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat étendu dans l'actif. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

Opérations de couverture

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations dans l'état des résultats.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme : l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs composés principalement des comptes clients, les créditeurs composés principalement des comptes fournisseurs, et les découverts et emprunts bancaires.

Les placements dans les papiers commerciaux (voir note 6) sont comptabilisés à la juste valeur estimée en date de bilan.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs ou passifs financiers, cette dépréciation serait enregistrée à l'état des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

FUTURES NORMES COMPTABLES

Stocks

En mars 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le nouveau chapitre 3031 « Stocks » en remplacement du chapitre 3030 du même nom. Le nouveau chapitre décrit les méthodes de détermination du coût des stocks et permet une reprise de dépréciation prise antérieurement lors de remontée de valeur de ceux-ci. La nouvelle norme précise aussi les informations relatives aux stocks que l'entité doit divulguer. La Coopérative adoptera ces nouvelles recommandations pour l'exercice débutant le 2 novembre 2008 et ne prévoit pas d'impact significatif sur les résultats financiers.

Normes internationales d'information financière

En 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé le passage en 2011 aux normes internationales pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes.

La Coopérative évalue actuellement l'impact de cette transition sur les états financiers consolidés.

NOTE 3

ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 29 février 2008, la Coopérative a acquis la totalité des actifs de Trega Foods, une entreprise fromagère située aux États-Unis, pour une considération en espèces de 108 823 000 \$.

Également, le 7 novembre 2007, la Coopérative a acquis 50 % des actions de La Lacteo, une entreprise laitière située en Argentine et le 12 mars 2008, la totalité des actions de Laiterie Lamothe, située au Québec.

La répartition des coûts d'acquisition se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)

	Trega Foods	Autres	Total
Actif à court terme	36 005	7 400	43 405
Immobilisations	71 755	4 467	76 222
Contrats d'approvisionnement et autres	18 225	9 428	27 653
Écart d'acquisition	10 077	6 900	16 977
Créditeurs et autres passifs	(16 786)	(8 478)	(25 264)
Actif net acquis	119 276	19 717	138 993
Liquidités	744	5 624	6 368
Dettes à long terme	(11 197)	(3 209)	(14 406)
Coût d'acquisition	108 823	22 132	130 955
Liquidités	(744)	(5 624)	(6 368)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions	108 079	16 508	124 587

L'écart d'acquisition comptabilisé pour Trega Foods est déductible fiscalement pour un montant de 48 039 000 \$.

NOTE 4

RÉSULTATS

L'état des résultats consolidés comprend les éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Amortissement des immobilisations	49 681	40 731
Amortissement des autres éléments d'actif	21 262	15 667
Intérêts sur la dette à long terme	711	1 066

NOTE 5

RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 22 224 000 \$ (22 241 000 \$ en 2007) comptant et 66 673 000 \$ (66 722 000 \$ en 2007) par l'émission de parts de placement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

NOTE 6

PLACEMENTS DANS DES PAPIERS COMMERCIAUX

En date de bilan, la Coopérative détient des placements temporaires dans des papiers commerciaux adossés à des actifs comptabilisés à un montant initial de 83 329 000 \$. Une dévaluation cumulative de 25 000 000 \$ a été enregistrée, dont 15 000 000 \$ en 2008. De plus, des intérêts de 3 500 000 \$ sont enregistrés.

Ces papiers commerciaux avaient été achetés à titre de placement temporaire de liquidités dans 12 fiducies canadiennes indépendantes, fiducies qui portaient la meilleure cote de crédit au pays. Depuis août 2007, une crise de liquidités sur le marché de ces papiers fait que ces placements temporaires sont toujours détenus. Un comité pancanadien a été mis sur pied au début de la crise et un dénouement est toujours attendu.

En l'absence d'un marché pour de tels papiers, la juste valeur a été établie basée sur un modèle économique d'actualisation des flux monétaires futurs, nécessitant des hypothèses concernant, entre autres, la composition du portefeuille des actifs des fiducies, les rendements, les échéances et les taux d'actualisation. L'utilisation de ces hypothèses pourraient faire en sorte que la juste valeur pourrait être significativement différente au moment du règlement.

NOTE 7

FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2008	2007
Débiteurs	(4 225)	(7 834)
Stocks	16 984	(15 355)
Impôts sur les bénéfices	1 328	(7 019)
Frais payés d'avance	92	(53)
Créditeurs et charges à payer	14 016	14 474
Autres éléments d'actif – Avantages sociaux futurs	(7 977)	629
Autres éléments d'actif – Contrats d'approvisionnement et autres	(864)	(7 463)
	19 354	(22 621)

Les intérêts nets payés atteignent 1 151 000 \$ (2 355 000 \$ encaissés en 2007). Les impôts payés s'élèvent à 16 476 000 \$ (23 225 000 \$ en 2007).

NOTE 8

STOCKS

(en milliers de dollars)	2008	2007
Produits finis	194 398	197 337
Matières premières, produits en cours et fournitures	33 725	25 292
	228 123	222 629

NOTE 9

IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Coopérative s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Frais courus, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	4 706	4 107
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations et autres actifs	26 272	24 054

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

NOTE 10 IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)			2008	2007
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Terrains	23 503	-	23 503	21 581
Bâtiments	212 552	70 762	141 790	94 763
Équipements	533 070	327 849	205 221	155 132
Mobilier de bureau	6 382	5 416	966	661
Matériel informatique	45 356	36 859	8 497	9 862
Matériel roulant	44 276	28 424	15 852	16 648
	865 139	469 310	395 829	298 647

Au 1^{er} novembre 2008, la valeur nette des immobilisations inclut un montant de 11 590 000 \$ pour des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition.

NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

(en milliers de dollars)	2008	2007
Écart d'acquisition	76 597	68 939
Avantages sociaux futurs (note 19)	13 876	5 899
Contrats d'approvisionnement et autres	51 372	30 197
	141 845	105 035

NOTE 12 EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses coentreprises disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 198 479 000 \$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement.

NOTE 13 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2008	2007
Membres	116 186	82 192
Tiers	248 327	239 818
	364 513	322 010

NOTE 14 DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	2008	2007
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition ⁽¹⁾	11 575	-
Autres emprunts	1 097	1 000
	12 672	1 000
Tranche échéant à moins d'un an	4 880	-
	7 792	1 000

⁽¹⁾ Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition portent intérêt aux taux de 7,55 % à 8,76 % et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en mai 2015.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

(en milliers de dollars)

2009	4 880
2010	1 496
2011	1 628
2012	1 773
2013	1 232
2014 et suivantes	1 663

NOTE 15

CAPITAL

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral de ces conditions.

Le capital des membres de la Coopérative est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie qui peuvent être émises, à l'exception des parts de placement de catégorie C dont le nombre est limité à 100 000 000. Les parts ont une valeur nominale de 1 \$ chacune, à l'exception des parts de membre (100 \$), des parts de placement de catégorie M, série 1 (20 \$), série 2 (1 500 \$), série 3 (400 \$) et série 4 (à être déterminée lors de leur première émission).

Lors de l'adhésion, le nouveau membre souscrit à une part de membre et à 10 parts de placement de catégorie M. Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre.

En contrepartie de ristournes, des parts sont émises, soit des parts de placement catégorie A, série A1 (A avant 2004) et de catégorie B, série B1 (B avant 2004), soit des parts de placement catégorie C, séries AAA et BBB, au choix des membres.

Les parts de placement de catégorie A, séries A et A1, de catégorie B, séries B et B1 et de catégorie C, séries AA et BB sont admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite et peuvent être détenues par des membres auxiliaires. Aucune part de placement de catégorie B, série E, anciennement souscrite en vertu du Régime d'investissement coopératif, n'est émise depuis le 1^{er} janvier 1996.

Les parts de placement de catégorie C, séries AAA et BBB sont émises selon les termes régissant les parts de placement de catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1 respectivement, en vertu du Régime d'investissement coopératif. Ces parts de placement sont également admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite.

Les parts de membre ainsi que les parts de placement toutes catégories sont rachetables selon certaines modalités, à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Lors de rachat de parts, la Coopérative doit respecter certains ratios financiers. De plus, dans le cas des parts de placement de catégorie B, série E et de catégorie C, séries AAA et BBB, émises avant 2004, la loi requiert que la réserve ait augmenté de 50 % du montant du rachat, depuis l'émission.

En fin d'exercice, les parts émises et payées sont réparties comme suit :

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Parts de membre	364	383
Parts de placement		
Catégorie A, séries A et A1	230 363	188 224
Catégorie B, séries B, B1 et E	103 213	87 740
Catégorie C, série AA	24 291	26 967
Catégorie C, série BB	13 344	13 630
Catégorie C, série AAA	23 605	24 563
Catégorie C, série BBB	10 815	10 918
Catégorie M, séries 1, 2 et 3	5 025	5 087
	411 020	357 512

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

Au cours de l'exercice, le capital a varié comme suit :

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	357 512	312 833
Émission de parts en paiements de ristournes	66 673	66 722
Versements sur les parts de membre et parts de placement catégorie M	20	35
Rachats de parts en espèces	(13 185)	(22 078)
Solde à la fin de l'exercice	411 020	357 512

Au 1^{er} novembre 2008, les membres inactifs détiennent des parts de la Coopérative pour un montant global de 12 206 000 \$ (6 686 000 \$ en 2007).

NOTE 16

INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur de la dette à long terme estimée selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et les dettes à long terme.

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE

Contrats à terme sur devises

La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat étendu et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats	6 851 000 \$ US
Ventes	1 314 000 \$ US
Achats	7 244 000 euros
Ventes	3 625 000 GBP

AUTRES RISQUES

La Coopérative n'est pas assujettie à aucun autre risque significatif sauf les risques inhérents à l'exploitation courante de l'entreprise.

NOTE 17

PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La quote-part de la Coopérative dans les états des résultats, les flux de trésorerie et les bilans des coentreprises se résume comme suit :

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Actif	83 663	53 954
Passif	34 155	24 121
Chiffre d'affaires	145 348	125 538
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 418	24 371
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 344)	(12 557)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

NOTE 18

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Engagements totaux (dont 6 550 pour le prochain exercice) **27 382**

b) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

NOTE 19

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les avantages sociaux futurs sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour au minimum tous les trois ans, les dernières datant principalement de janvier 2006 et janvier 2008.

La charge nette se présente comme suit :

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	6 869	5 972
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	2 930	2 689
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	4 158	4 030
Rendement réel des actifs des régimes	1 620	(7 778)
Écart entre les rendements réel et prévu	(6 349)	3 561
Pertes actuarielles (gains) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(1 687)	2 057
Écart entre la perte actuarielle réelle et le montant constaté pour l'exercice	2 371	(283)
Amortissement du solde transitoire	(962)	(903)
Charge nette	2 081	3 373

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Actif des régimes		
Juste valeur au début	74 371	66 709
Rendement réel des actifs des régimes	(1 620)	7 778
Cotisations de l'employeur	2 954	2 737
Cotisations des employés	933	844
Prestations versées	(3 569)	(3 697)
Juste valeur à la fin	73 069	74 371

Les cotisations payées s'apparentent aux cotisations présentées précédemment. Les titres de participation représentent 58 % (59 % en 2007) des actifs, investis principalement au Canada.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} NOVEMBRE 2008

(en milliers de dollars)	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	78 119	72 196
Coût des services rendus	2 930	2 689
Intérêts débiteurs	4 158	4 030
Cotisations des employés	933	844
Prestations versées	(3 569)	(3 697)
Pertes actuarielles (gains)	(1 687)	2 057
Modification de régime	(2 639)	-
Solde à la fin	78 245	78 119

(en milliers de dollars)	2008	2007
Actif d'avantages sociaux futurs		
Situation de capitalisation - actif net de l'obligation (déficit)	(5 176)	(3 748)
Moins : actif transitoire au début, non comptabilisé et à amortir	(2 791)	(3 216)
Plus : pertes actuarielles non comptabilisées et à amortir	15 666	12 232
Plus : cotisations de l'employeur versées après la date d'évaluation	6 177	631
Actif d'avantages sociaux futurs	13 876	5 899

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 47 100 000 \$ (45 389 000 \$ en 2007) et l'actif est de 38 635 000 \$ (38 500 000 \$ en 2007).

L'actif d'avantages sociaux futurs est présenté avec les autres éléments d'actif au bilan.

	2008	2007
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	6,00 %	5,50 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,75 %	6,75 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 659 000 \$.

NOTE 20

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Coopérative œuvre dans la transformation et la vente de produits laitiers. La direction a déterminé que la Coopérative n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit les produits laitiers. Les produits sont distribués à de nombreux clients, dont quelques clients industriels et chaînes alimentaires d'importance. 87 % des ventes sont effectuées au Canada. Les immobilisations, les écarts d'acquisition et les éléments de survaleurs sont situés à 77 % au Canada. Les autres activités de la Coopérative sont aux États-Unis, en Europe et en Argentine.

Quatre clients représentent respectivement plus de 10 % du chiffre d'affaires, soit un volume de ventes totalisant 1 421 000 000 \$.

NOTE 21

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 16 décembre 2008, la Coopérative a conclu une entente pour faire l'acquisition de la totalité des actions d'une entreprise laitière située aux États-Unis, pour une considération approximative en espèces de 73 000 000 \$ US.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Debout : de gauche à droite

Gaétan Jodoin ¹	Granby	1996
Darie Gagné	Chaudière	1997
Daniel Gagnon	Est du Québec	2008
Vital Vouligny	Lac Saint-Pierre	2007
Daniel Lamy	Berthier / Maskinongé	2004
Jean-Pierre Lacombe ¹	Yamaska	2007
Lorna Jean Neveu	Laurentides / Lanaudière	1996
Roger Daoust	Salaberry	1993
Luc Chassé ¹	Des Seigneuries	2006
Jean Filiatrault	Acton	1993

Assis : de gauche à droite

Roger Massicotte (C.E.) ¹	Mauricie / Portneuf	2003
René Moreau (C.E.)	Bois-Francs	1998
Serge Riendeau (C.E.) ¹	Estrie	1991
René Grimard (C.E.)	Des Appalaches	1995
Michel Couture (C.E.)	De L'Érable	2001

Légende : Nom de l'administrateur / région administrative / année d'entrée au conseil
 (C.E.) Membres du comité exécutif ¹ Administrateurs dont le mandat se termine en 2009; ils sont toutefois rééligibles

CONSEIL DE DIRECTION



Debout : de gauche à droite

Serge Paquette	Président, Division Natrel
Michel St-Louis	Vice-président, Affaires juridiques
Jean Brodeur	Vice-président, Communications et Relations publiques
Robert Gour	Président, Division Fromages fins
Louis Lefebvre	Président, Division Fromages et Produits fonctionnels
Scott McDonald	Vice-président, Ressources humaines

Assis : de gauche à droite

Benoit Gagnon	Vice-président exécutif, Développement global
Lorraine Bédard	Secrétaire corporatif et vice-présidente, Relations avec les membres
Pierre Claprood	Chef de la direction
Jocelyn Lauzière	Vice-président senior, Finances et trésorier

Depuis quelques années, la responsabilité sociale des entreprises est une préoccupation de plus en plus présente. Cette section permet de brosser un portrait de la contribution faite par Agropur, tant à l'interne qu'à l'externe, pour ses employés, ses membres et la communauté. L'organisation tend donc à intégrer diverses considérations, entre autres, de nature économique, sociale et environnementale, dans ses activités quotidiennes, afin de répondre aux attentes de divers intervenants. Agropur est d'avis que le développement de relations durables, qu'elles soient avec ses partenaires, ses clients ou ses consommateurs, repose sur un engagement de ses employés d'offrir un produit de qualité supérieure, partout et en tout temps, dans le but de converger vers une même cible : la satisfaction du consommateur.



BILAN SOCIAL

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Agropur est une entreprise impliquée dans son milieu, et ce, depuis 70 ans. Elle participe activement au développement économique, communautaire et social des communautés dans lesquelles elle évolue. Grâce à ses interventions multiples, elle est présente tant au niveau local qu'à l'échelle internationale et démontre par des actions concrètes qu'elle est un bon citoyen corporatif.

Agropur encourage tous ses employés à être présents dans leur communauté, en participant à des activités de collectes de fonds dont les sommes recueillies sont ensuite remises à divers organismes, grâce à la campagne de bienfaisance annuelle. Agropur remet 1 \$ pour chaque dollar amassé par ses employés.

Une des initiatives notables saluée par la direction d'Agropur a été la suivante : traverser le Canada à vélo en sept jours, 24 heures sur 24,

DONS ET COMMANDITES TOTALISANT

PRÈS DE 1 % DES BÉNÉFICES NETS DE L'ENTREPRISE.



beau temps mauvais temps, de Victoria (C.-B.) à Saint-Hubert (QC). Il s'agit là d'un défi que s'est lancé l'équipe de direction des ventes de la Division Fromages fins afin, d'une part, de renforcer la synergie au sein de cette équipe et, d'autre part, de récolter des fonds pour venir en aide à une cause nationale : les Clubs des petits déjeuners du Canada. En plus de la contribution de 80 000 \$ d'Agropur, près de 45 000 \$ ont ainsi été amassés.

De plus, par le biais de son programme Dons et commandites, Agropur contribue de façon notable à rendre les produits laitiers accessibles aux jeunes, aux femmes enceintes et aux moins bien nantis, grâce à son implication directe avec, notamment, plusieurs banques alimentaires canadiennes, le Club des petits déjeuners du Québec, les Clubs des petits déjeuners du Canada, *Breakfast for learning* ainsi qu'avec la Fondation OLO⁴. L'organisation octroie aussi plusieurs bourses aux étudiants collégiaux

et universitaires s'étant distingués dans un domaine touchant à l'agriculture. En 2008, ce programme de dons ainsi que toutes les initiatives précédemment énoncées, totalisent près de 1 % des bénéfices nets de l'entreprise.

Finalement, à la suite de l'achèvement du projet Paraguay dans lequel Agropur était impliquée depuis trois ans, l'entreprise s'est une fois de plus associée à SOCODEVI pour un nouveau projet de développement, en Ukraine. Les résultats attendus sont une compétitivité accrue du secteur laitier, par le biais de l'amélioration des conditions de commercialisation des produits laitiers et de l'efficacité de la production laitière à la ferme, par le développement de l'entrepreneuriat individuel dans le secteur laitier et finalement, par la mise en place d'une vision stratégique du développement du secteur laitier.

⁴ Offre aux futures mamans, dont la situation économique est précaire, des aliments nutritifs et des suppléments de vitamines.

60 142 PINS GRIS PLANTÉS DANS LE NORD-DU-QUÉBEC

SUR UNE SUPERFICIE DE PLUS DE 300 000 m².

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La société d'aujourd'hui accorde beaucoup plus d'importance à l'environnement et au développement durable. Les citoyens canadiens, américains et argentins sont plus que jamais conscientisés à l'importance de léguer aux générations futures une planète en meilleure santé. Laisser une empreinte écologique la plus limitée possible sur son environnement fait partie des enjeux auxquels l'entreprise doit faire face.

Agropur prend conscience de sa responsabilité envers les communautés dans lesquelles elle est active. Objet d'une vigilance constante, le dossier environnement est géré de façon à assurer la conformité légale de nos pratiques environnementales. Sous la responsabilité d'un comité de coordination relevant du comité de l'environnement, un système d'évaluation permet de mesurer de façon continue la situation de chaque entité et un meilleur suivi des correctifs. Chaque année, l'organisation consacre un budget bien précis à l'environnement.

Agropur joint donc le geste à la parole en adoptant des mesures permettant de limiter la quantité de déchets générés par ses activités, en réduisant sa consommation d'eau et d'énergie. Sa division de lait de consommation a pour sa part fait installer des GPS, limiteurs de vitesse et des chauffecabines sur sa flotte de tracteurs et remorques.

En décembre 2007, l'entreprise a décidé de lancer la campagne promotionnelle « Juste pour vous! » afin d'encourager les membres et employés d'Agropur à être plus conscients de l'environnement, en leur remettant un sac recyclable pour faire leurs emplettes au lieu des sempiternels sacs de plastique.

En mai 2008, dans la foulée du lancement du lait Natrel Nature~Pure, Agropur a mis sur pied le programme *Reboisez la nature*, en collaboration avec d'importants détaillants du Québec. Pendant une période d'un mois, chaque fois qu'un sac de lait Natrel Nature~Pure format 4L était vendu, un arbre était planté dans le Nord-du-Québec. Par leur achat, les consommateurs ont donc encouragé la plantation de 60 142 pins gris sur une superficie de plus de 300 000 m². Leur geste contribuera ainsi à capter plus de 7 millions de kg de monoxyde de carbone (CO) sur une période de 20 ans.

De plus, l'emballage du lait Natrel format 4L a été modifié : tout en étant recyclables, les sacs extérieurs sont maintenant oxobiodégradables, c'est-à-dire qu'en présence d'oxygène et des rayons du soleil, ces sacs se décomposent à l'intérieur de trois ans pour finalement ne laisser que de l'eau, du dioxyde de carbone et de la matière organique.

Enfin, l'entreprise a tenu son premier événement carboneutre, lors de sa rencontre annuelle des cadres supérieurs, en octobre 2008. Agropur a compensé les émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements de tous les participants en versant un montant à l'organisme CarbonZero, qui a investi ces fonds dans un projet d'efficacité énergétique à Montréal. De plus, l'organisation a travaillé en étroite collaboration avec tous les fournisseurs, dont l'hôtel, afin, notamment, de réduire les déchets et en utilisant des bacs à recyclage pour disposer des papiers, bouteilles de lait Natrel ou autres articles recyclables. Pour les repas, la priorité a été accordée aux produits locaux ou équitables, dans la mesure du possible.





60 % DES ÉTABLISSEMENTS ONT ATTEINT

« ZÉRO ACCIDENT AVEC PERTE DE TEMPS ».



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au fil du temps, Agropur a fait de la santé et de la sécurité au travail un enjeu prioritaire. L'entreprise considère essentielles la protection de la santé et la sécurité de ses employés. Elle veille à rendre sûrs les installations et équipements utilisés dans l'ensemble de ses lieux de travail. Des plans d'action et de prévention sont mis en place et visent le développement de comportements responsables en matière de sécurité car si le risque nul n'existe pas, il est certainement possible d'atteindre l'objectif « Zéro accident avec perte de temps ».

Aussi, afin d'atteindre cette cible, Agropur a créé une charte traitant de la santé et de la sécurité au travail (SST); elle a instauré des comportements sécuritaires, et ce, partout dans l'entreprise. Même si l'organisation n'a pas atteint l'objectif « Zéro accident », tel que formulé en 2005, il ne faut surtout pas baisser les bras. De grandes avancées ont été réalisées et, en 2008, un peu plus de 60 % des établissements ont atteint cette cible. C'est donc reconnaître que la stratégie mise en place en 2005 commence sans aucun doute à engranger des résultats.

Aussi, afin de réaliser cet objectif, un plan d'action a été proposé dans le but d'appliquer des actions concrètes et uniformes à tous les lieux de travail. L'action des employés est centrale dans l'atteinte de ces objectifs et sans l'engagement de tous, ils seraient impossibles à réaliser.

Enfin, Agropur contribue à la santé et au bien-être de ses employés en mettant sur pied annuellement, et ce, depuis quelques années, une clinique de vaccination, de façon à se prémunir contre l'influenza saisonnière. L'organisation offre aussi à tous ses employés un Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) qui s'adresse aux employés et aux membres de leur famille ayant des problèmes personnels qui pourraient nuire à leur rendement.



Forte de ses valeurs fondamentales, Agropur veille à l'épanouissement de ses employés en leur proposant des conditions de travail sécuritaires, en les encourageant à contribuer au développement social de leur communauté, en leur garantissant l'accès à des formations supplémentaires, en leur offrant des occasions de carrière et en développant et maintenant un respect face à l'environnement. Enfin, la Coopérative entretient, tout au long de l'année, une relation étroite avec ses membres, en les invitant à plusieurs activités de formation et d'information.

FORMATION CONTINUE

Ayant comme visée de préparer la relève et de pérenniser le savoir-faire de l'entreprise, Agropur mise sur le développement des compétences de ses employés; cela fait partie intégrante de ses priorités. Ainsi, environ 2 millions de dollars sont injectés annuellement dans la formation et le développement des employés.

Agropur a la volonté d'élargir le champ de connaissances et de compétences de tous ses employés, en leur offrant de la formation sur mesure pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de carrière. Les employés peuvent ainsi disposer de nouveaux outils susceptibles de les aider à faire face aux changements d'une industrie en constante évolution, sans oublier les enjeux stratégiques qui se profilent à l'horizon.

VIE ASSOCIATIVE

Agropur favorise le développement de ses membres par le biais d'une vie associative riche, qui encourage les échanges entre les membres et les dirigeants. Cet engagement s'articule autour d'un calendrier de près de 60 réunions tenues tout au cours de l'année dans toutes les régions du Québec. Ces rencontres permettent aux membres de bénéficier, par la même occasion, d'informations relatives au développement de la Coopérative ou à divers autres sujets reliés à l'environnement laitier dans lequel elle évolue. Le modèle de la vie associative, développé en 1949, répond à un besoin commun de ses membres d'engagement envers l'éducation, la formation et l'information.

Le soutien à la qualité du lait offert aux membres par leur Coopérative permet de produire une matière première de très haute qualité. L'année 2008 marque d'ailleurs la 20^e édition de son concours annuel qui permet de couronner le Grand Champion du Club de l'Excellence qualité du lait à la ferme. Agropur peut ainsi assumer son rôle de chef de file en matière d'excellence et de qualité des produits offerts aux consommateurs.

Le développement de l'entreprise est certes important et celui de la relève de ses membres l'est tout autant. C'est pourquoi Agropur a institué une bourse incitant les jeunes de la relève à se prévaloir des stages de formation mis à leur disposition depuis 1984. Le 12 février dernier a débuté à Montréal la toute première édition du stage provincial de relève auquel participaient 15 jeunes stagiaires membres de la Coopérative. D'une durée d'un an, ce stage vise à intégrer la relève à la vie démocratique et associative d'Agropur tout en favorisant son implication à différentes activités. Du nom d'Omer Deslauriers, président de la Coopérative de 1941 à 1962, la bourse symbolise l'attachement de l'entreprise à voir l'œuvre de ses prédécesseurs se perpétuer.



AGROPUR COOPÉRATIVE

101, boul. Roland-Therrien, Bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

DIVISION FROMAGES ET PRODUITS FONCTIONNELS

510, rue Principale
Granby (Québec) J2G 7G2
450 375-1991

DIVISION FROMAGES FINS

4700, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
450 443-4838

DIVISION NATREL

101, boul. Roland-Therrien, Bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

ALIMENTS ULTIMA INC.*

2177, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec) J4G 2V2
450 651-3737

LA LACTEO*

Camino Cap. de los Remedios, Km 5,5
5020 Ferreyra, Cordoba
Argentine
0351 4976010

* Coentreprise

Conception et réalisation : **Liette Couture Arts graphiques inc.**
Photographe : **Arsénio Corôa**
Imprimé au Canada
Photo page 3 : **Merci au Marché Joannette, Laval, Québec**
Photo page 36 : **Erin Cennon**
Photo page 37 : **Merci à SOCODEVI**



